

La figure 9 nous montre la surveillance d'une fabrique. Lorsqu'il s'agit de surveiller des usines où un matériel de grande valeur est entreposé, l'emploi de ces appareils permet une surveillance discrète et sérieuse.

La figure 10 nous montre l'emploi de ces appareils pour la surveillance de passages de contrebande ou de franchissement clandestin de frontière, tandis que la figure 11 nous permet de voir un appareil monté sur un bateau de surveillance, dans un port. Des bateaux suspects ou des installations portuaires peuvent être surveillés de nuit d'une manière très satisfaisante.

Ces quelques indications sont loin de clore la liste des possibilités d'emploi de ces appareils. Chaque service de police connaît les missions qui lui sont imparties et dans quels cas le fait d'être en mesure de voir la nuit permettrait de résoudre les problèmes posés, mettant hors d'état de nuire des criminels. Chaque

opération exige une étude et la solution diffère de cas en cas. Nous n'avons pas pris comme but de fournir une solution identique pour chaque intervention, nous avons seulement désiré attirer l'attention sur un auxiliaire précieux pour la police, cet appareil permettant de lutter de nuit contre les criminels.

*(Traduction de M^e Arnold Widmer,
avocat au Barreau de Genève.)*

Cet article a paru en allemand dans la revue Kriminalistik, Schopenstehl 15, Hambourg 1 (Allemagne). Nous remercions son administration de nous avoir autorisés, ainsi que les auteurs, à reproduire cet important exposé. Tous droits de reproduction réservés par Kriminalistik.

Les clichés ont été mis à disposition par la maison « Albiswerk Zürich A.G. », Albisriederstrasse 245, Zurich 9/47 (Suisse).

UN SYSTÈME PRATIQUE DE CLASSEMENT DES RÉCIDIVISTES

par Albert TARAMARCAZ

Commissaire de la Police cantonale du Valais, à Sion (Suisse)

« Qui a bu boira... » Ce vieil adage s'est tellement souvent vérifié que nul service de police ne peut se permettre de négliger son tableau des récidivistes.

Pour un organisme de police d'importance limitée tel que celui de la police cantonale du Valais, un tel tableau ne va pas sans poser des problèmes d'ordre pratique ; après quelques tâtonnements nous sommes arrivés à une solution simple qui nous donne entière satisfaction.

Le système¹ que nous avons adopté est basé sur un tableau synoptique exposant d'une part les délits connus de nos services et d'autre part les détails de signalement les plus usuels (cf. fig. 1).

Les catégories de délits sont réparties sur 10 colonnes numérotées de 1 à 11, la colonne 6 étant réservée aux

couleurs) ; ces colonnes sont subdivisées en 10 cases et à chacune d'elles correspond une couleur (cf. fig. 1, col. 6.)

Pour signaler un récidiviste, voleur par effraction, spécialiste des appartements (colonne 1, case 1 du tableau) on placera un cavalier gris au-dessus de la colonne 1 ; pour un spécialiste de l'escroquerie au mariage (colonne 7, case 10) on placera un cavalier blanc au-dessus de la colonne 7.

Si un récidiviste a plusieurs spécialités dans la même colonne, les diverses cases qui le concernent sont cadrées de rouge ; la couleur du cavalier coiffant la colonne est déterminée par l'activité principale et un cavalier secondaire est placé sur la réserve de code désignée par les lettres A B C D...

La même répartition et le même fonctionnement sont adoptés pour le signalement (cf. fig. 1, col. 12 et suivantes.)

¹ Système établi de concert avec le Service d'organisation Synoptique, Genève, fournisseur du matériel.

Nom : _____ Date naiss. : _____ Photo No : _____ Dossier No : _____

Origine :						Prof. :												Grandeur :					
A	B	C	D	E	F	SYNOPTIC												G	H	I	K	L	M
Valeurs par extraction :						Couleurs		Ecrasés		Mœurs		Divers		Année naissance	Grandeur	Cheveux	Yeux	Voix	Couleurs	Dialectes	Type de profan.	Type de peuple	Épave partout.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21			
aportement	véhic. automat.	auvergnat	gervais	occitane	gris	écople	médécine illég.	vét. post. enfants	administratif	ivrognes	00/00	140/150	blond	bleu	béque	Orléans	genevois	artiste	apâtée	bec de lièvre			
banques	fabriques	avall-mobles	hall gym.	sublage	Jaune	amorce	manducité	évangelisme	brigands	médéc. mod.	10/10	100/150	blanc roux	brun	essouffé	Jaune	de Valais	employé bureau	arabe	buveur			
boreaux	fermes	balas	hépites	voilà agricoles	Rouge	abaisseurs	payement	exhib. florentine	brutes	meubles trait. an.	20/20	150/160	brun foncé	gris	forte	Rouge	Jurassien	industriel	asiatique	clerc			
cabanes	gares	bagages	hôtels	petit bétail	Vert	échange	prêt	félic. châteaux	chasse	meur-triers	30/30	180/185	brun moyen	verts	forte	Vert	palais	manœuvre	châtin	avale			
casas	bloques	bâtill	indr. chandest.	parc auto	Blau	choir	provision	homo-sexuels	chauffeurs	défil. circal.	40/40	150/110	clairsemé	leucis	haute	Blau	allemand	mineur	juif	goitre			
chalets	massarés	bicyclettes	Esperie	stie	Rose	ém-mande	salu-tations	rudistes	évadés	piqueurs (couleurs)	50/50	170/115	cheuve	lumettes	forte	Rose	anglais	ouvrier de camp.	matie	infirmité			
châtiers	trance d'église	chemins de fer	magasin	vestalvins	Brun	Reuse-qualité	évac-traction	prosti-tuées	extorsions	porteurs d'armes	60/60	110/100	fauve	artificielles	profonde	Brun	français	prestidite	montage	joues creuses			
colliers-foris	villas	condom-nables	mobilier constr.	vêtement	Mauve	filot, suborge	tasia	vadiques	husselles	pyromans	70/70	160/100	mélange	aurifères	rapide	Mauve	italien	représent.	noir	colle			
curés	volets vitrines	dorées alévent.	médées et bijoux	vieux médées	Orange	magasin	travail d'écriture	travestis	faux moutier,	sans légis.	80/80	180/190	noir	bonne	extrême-ment.	Orange	allemand	vagabond	ouvrier étranger	ronge aux angles			
dépôts	escalade	moda-cyclistes	voit d'évange	Blanc	mariage	viol. oullo, entrelon	viol	infan-ticide	vaga-bonds		90/90	+ 100	partiel. cheuve	noyvelles	Blanc	suédois	vendeur	slave	vain				

Adresse : _____

Origine : _____

Modus Operandi : _____

Spécialité : _____

Complices : _____

Sobriquets et faux noms : _____

Signes particuliers : _____

Fiche établie par : _____

SERVICE D'ORGANISATION SYNOPTIC - GENÈVE - US AN. 1273 POLICE CANTONALE DU VALAIS

Fig. 1. — Recto de la fiche montrant le tableau synoptique et les divers codes

En outre, au-dessus des colonnes 6 à 16, 12 cases sont numérotées en chiffres romains : elles sont destinées à recevoir un cavalier secondaire si le récidiviste n'est

pas en liberté : le numéro de la case indique le mois durant lequel se termine la détention. (La fig. 2 illustre les exemples donnés ci-dessus.)

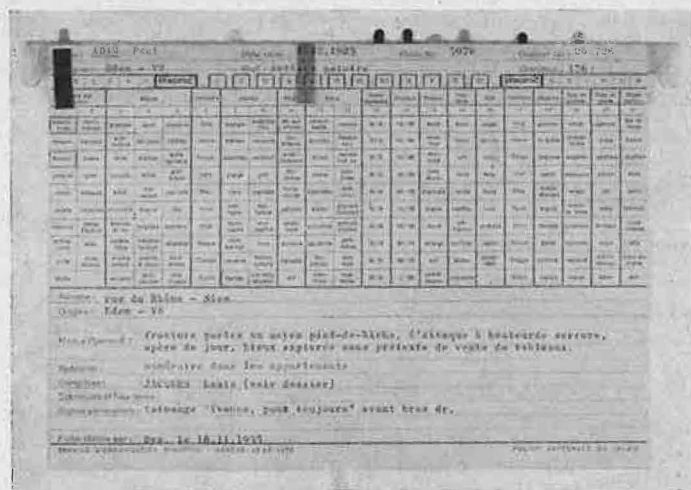


Fig. 2. — Fiche remplie et fixée à sa gaine. Les cavaliers sont fixés conformément à l'exemple du texte

Le fixage des divers cavaliers est possible grâce à une gaine transparente qui se fixe sur la partie supérieure du tableau. Cette gaine porte 21 encoches qui correspondent aux colonnes du tableau ; les cavaliers secondaires se glissent simplement sous la gaine. Dès qu'elle est mise en place, la gaine est fixée au tableau grâce à un cran dans le tableau à la hauteur du mot « synoptique » ; un bec de la gaine vient s'y loger, ce qui l'empêche de glisser.

La gaine a comme autre effet de provoquer une torsion de la partie supérieure du tableau, établissant un angle de 45° entre les deux parties de la fiche, ce qui permet une lecture immédiate du nom du récidiviste lorsque sa fiche est suspendue verticalement en utilisant comme support les extrémités de la gaine entaillées d'une coulisse où viennent se loger les tiges latérales d'un cadre métallique (cf. fig. 4).



Fig. 3. — Verso de la fiche montrant les cavaliers fixés, le bec fixatif de la gaine, la poche où se logent les photos du titulaire

Enfin la fiche est complétée par diverses rubriques en dessous du tableau, donnant divers renseignements concernant le titulaire. Au verso (cf. fig. 3) les numéros d'ordre des colonnes sont reproduits sous la gaine, puis un espace en blanc est aménagé pour des observations diverses et pour les mentions des entrées et sorties de pénitenciers du titulaire dont la photo figure au bas de la fiche. Derrière cette photo, une poche est aménagée pour une réserve de photographies, empreintes digitales, etc...

Ce système a été adopté en 1955 seulement par notre police et déjà ses avantages ont été maintes fois reconnus. Récemment encore une plainte était déposée par les parents d'une fillette victime d'un attentat à la pudeur. L'enfant n'avait retenu qu'un détail de l'inconnu dont elle était la victime : il possédait une dent aurifiée (incisive). La présence sur la même fiche d'un cavalier gris au-dessus de la colonne 9 et d'un



Fig. 4. — Vue partielle de notre classement montrant les fiches sur le cadre métallique et le meuble qui les loge

cavalier mauve au-dessus de la colonne 15 permit d'identifier rapidement l'auteur de ce délit.

La réalisation d'un tel système est peu coûteuse et nous espérons que son adoption permettra à d'autres d'en obtenir les services dont nous bénéficions nous-mêmes.

NOTES DE POLICE SCIENTIFIQUE

par Jacques MATHYER

Dr ès sciences, chef de travaux à l'Institut de Police scientifique et de Criminologie de l'Université de Lausanne

Revue internationale de Police criminelle :

N° 103 — décembre 1956. Il convient de citer dans ce numéro un article de M. et M^{me} Gabard sur le *laboratoire de criminologie de Los Angeles*, article qui donne une idée assez exacte, semble-t-il, de l'installation complète de ce laboratoire et des laboratoires américains d'une manière générale.

Ce même numéro contient encore un article très succinct d'un cas d'*emploi des rayons ultra-violets filtrés dans un faux par lavage*. Cet article de M. J. H. Rogers, de Sydney, Australie, n'apporte rien de bien nouveau.

N° 104 — janvier 1957. L'article le plus intéressant du point de vue technique est celui de M. H. Molen-